

RECHERCHE DE SITES POUR L'IMPLANTATION D'UN LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET)

MRC DE LA MITIS ET DE LA MATAPÉDIA

Septembre 2004

A) MANDAT ET OBJECTIFS

- ✓ Identification d'un site le mieux adapté pour l'implantation d'un LET pour desservir le territoire des 2 MRC
- ✓ Mieux adapté = meilleures «caractéristiques» globales pour être autorisé à recevoir un LET

B) APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

2 ÉTAPES PRINCIPALES:

Étape 1. Identification des zones potentielles

Activité 1: Établissement des critères d'analyse

Activité 2: Analyse cartographique et identification des zones potentielles

Étape 2. Analyse multicritère des zones

Activité 3: Visites des zones potentielles

Activité 4: Analyse multicritère comparative

B) APPROCHE MÉTHODOLOGIE

Étape 1: Identification des zones potentielles

Activité 1 - Critères d'analyse

Critères réglementaires (contexte double réglementation)

- ✓ Distance de 1 km des prises d'eau commerciales ou municipales (PREMR)
- ✓ Zones d'inondation de récurrence 100 ans (PREMR)
- ✓ Terrain à potentiel aquifère élevé (PREMR)
- ✓ Zones à risques de mouvement de terrain (PREMR)
- ✓ Distance de 300 m d'un lac (RDS)
- ✓ Distance de 150 m d'un cours d'eau pour la zone d'enfouissement (RDS)
- ✓ Distance de 150 m d'une route entretenue par le MTQ (RDS)
- ✓ Autres

B) APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Activité 1 - Critères d'analyse

Critères complémentaires

- ✓ Exclut les zones en amont des bassins versants des prises d'eau de surface et souterraine municipales (rayon de 10 km en amont de la prise d'eau de surface de Mont-Joli)
- ✓ Exclut les affectations du territoire (zones récréatives, protection environnementale, zones urbaines, etc...)
- ✓ Critères techniques (topographie, superficie minimale selon les besoins)
- ✓ Proximité du centre de masse des 2 MRC
- ✓ Corridor de 2 km des voies d'accès principales (non exclusif)

B) APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Activité 1 - Critères d'analyse

- ✓ L'étude a considéré tout le territoire des 2 MRC en excluant les TNO
- ✓ L'étude a considéré la zone verte et la zone blanche (possibilité d'avoir des matériaux en place conforme aux exigences techniques en zone verte)
- ✓ L'étude a considéré une superficie minimale nécessaire à l'implantation du site de 300 000 m² pour répondre à des besoins de 25 ans

B) APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Étape 1: Identification des zones potentielles

Activité 2 - Analyse cartographique et identification de zones potentielles

Activité réalisée en collaboration avec le personnel des MRC de La Mitis et de La Matapédia

Listes de ressources et références utilisées :

- ✓ Schéma d'aménagement révisé de Matapédia
- ✓ Schéma d'aménagement en préparation de Mitis
- ✓ Cartes topographiques et cadastrales
- ✓ Cartes pédologiques et du potentiel agricole (IRDA)
- ✓ Cartes de compilation de la géologie du quaternaire et des terres publiques et privées (Ministère des ressources naturelles, faune et parcs)

B) APPROCHE MÉTHODOLOGIE

Étape 2: Analyse multicritère des zones

Activité 3 - Visite des zones potentielles

Objectif général :

- ✓ Tenter d'identifier tout ce qui est susceptible d'être soulevé dans le processus d'autorisation
- ✓ Activité particulièrement importante (souvent une image différente du portrait cartographique)
 - Informations de nature technique sur la qualité du site
 - Informations pertinentes sur la possibilité de faire accepter « socialement » la zone identifiée

B) APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Activité 3 - Visite des zones potentielles

Informations de nature technique:

- ✓ Localisation et importance des cours d'eau
- ✓ Caractéristiques physiques du site (dépôts meubles, topographie, drainage)
- ✓ Superficie disponible et possibilité d'expansion

B) APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Activité 3 - Visite des zones potentielles

Autres informations relatives à l'acceptabilité sociale du futur LET:

- ✓ Localisation, description et usages le long des voies d'accès
- ✓ Isolation visuelle et «physique» (résidences et agglomérations)
- ✓ Potentiel forestier et agricole

VISITE DE TERRAIN - IMPLANTATION D'UN LET - MITIS / MATAPÉDIA	
Lieu de la visite:	ZONE
Réalisée par:	Date:
Localisation et usage des cours ou plan d'eau.	
Note: Identifier le cours d'eau récepteur éventuel, évaluer également pour celui-ci le débit et la qualité présumée ainsi que des usages particuliers facilement identifiables	
Localisation, capacité de circulation, qualité et occupation des voies d'accès.	
Note: Identifier le ou les chemins d'accès éventuels et décrire à l'égard du type, de la distance, du revêtement et de l'occupation du territoire le long de cette ou ces voies d'accès.	
Potentiel du site et du secteur	
Note: Évaluer les potentiels fauniques, forestiers, agricoles et récréotouristiques du site et du secteur.	
Isolation visuelle	
Note: Identifier la qualité de l'isolement naturel, les percées visuelles et localiser les résidences les plus proches.	
Caractéristiques du site	
Note: Déterminer la topographie, la nature des sols (si possible), la qualité du drainage de surface actuel (drainage existant ou non) et la superficie utilisable.	
Distance de certains services et/ou utilisateur potentiel	
Note: Déterminer la distance du service d'alimentation électrique	
Autres investigations	
Existence et localisation de prises d'eau (particuliers)	
Autres informations pertinentes	

B) APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Étape 2: Analyse multicritère des zones

Activité 4 - Analyse multicritère comparative

Description de l'analyse multicritère:

- ✓ Méthode d'analyse spécifiquement définie pour évaluer la qualité globale d'un site à traverser la procédure d'autorisation (ce n'est pas une méthode de recherche de site)
- ✓ Méthode de comparaison avec des cotations relatives entre eux
- ✓ Les critères d'analyse sont également relativisés entre eux (sans écart de poids)
- ✓ Notes relatives entre les sites mais fournit une indication de la qualité globale des sites
- ✓ *2 catégories de critères* : Critères environnementaux et sociaux (9)

Critères techniques et fonctionnels (13)



GRILLE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA LOCALISATION D'UN SITE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN LET							
CRITÈRES DE LOCALISATION ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX							
Critère	Cote	Site évalué					
		1-A	1-B	2	3-B	4-C	9
ES-1 Occupation du territoire le long des voies d'accès							
<i>A</i> Peu dense et usage industriel	9-10						
<i>B</i> Dense et usage industriel	7-8						
<i>C</i> Peu dense et usages commercial ou habitation ou communautaire	3-6						
<i>D</i> Dense et usages commercial ou habitation ou communautaire	0-2						
Cote pour ES-1 :							
ES-2 Usage du cours d'eau récepteur							
<i>A</i> Aucun usage récréatif ou commercial	9-10						
<i>B</i> Faible à moyen usage récréatif ou commercial non-structuré	5-8						
<i>C</i> Faible à moyen usage récréatif ou commercial structuré	1-4						
<i>D</i> Fort usage récréatif ou commercial	0						
Cote pour ES-2 :							
ES-3 Usages des cours ou plan d'eau autres que le cours d'eau récepteur							
<i>A</i> Aucun usage récréatif ou commercial	8						
<i>B</i> Faible à moyen usage récréatif ou commercial non-structuré	4-5						
<i>C</i> Faible à moyen usage récréatif ou commercial structuré	1-3						
<i>D</i> Fort usage récréatif ou commercial	0						
Cote pour ES-3 :							

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA LOCALISATION D'UN SITE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN LET

CRITÈRES DE LOCALISATION ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Critère	Cote	Site évalué					
		1-A	1-B	2	3-B	4-C	9
ES-4 Isolation visuelle du site							
<i>A Site bien isolé naturellement (arbres matures) ne nécessitant pas de mesures d'atténuation</i>	8						
<i>B Site isolé visuellement mais nécessitant des mesures d'atténuation mineures</i>	4-7						
<i>C Site mal isolé nécessitant des mesures d'atténuation importantes</i>	0-3						
Cote pour ES-4 :							
ES-5 Potentiel récréotouristique							
<i>A Aucun potentiel récréotouristique</i>	8						
<i>B Faible à moyen potentiel (activités non-structurées)</i>	4-7						
<i>C Faible à moyen potentiel (activités structurées)</i>	1-3						
<i>D Potentiel récréotouristique majeur</i>	0						
Cote pour ES-5 :							
ES-6 Distance de la résidence permanente la plus proche							
<i>A Supérieure à 2 km de la limite du site</i>	8						
<i>B Entre 1 et 2 km de la limite du site</i>	3-7						
<i>C Entre 0 et 1 km de la limite du site</i>	0-2						
Cote pour ES-6 :							

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA LOCALISATION D'UN SITE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN LET							
CRITÈRES DE LOCALISATION ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX							
Critère	Cote	Site évalué					
		1-A	1-B	2	3-B	4-C	9
ES-7 Distance de l'agglomération la plus proche							
<i>A</i> Supérieure à 5 km de la limite du site	8						
<i>B</i> Entre 2 et 5 km de la limite du site	6-7						
<i>C</i> Entre 1 et 2 km de la limite du site	3-5						
<i>D</i> Entre 0 et 1 km de la limite du site	0-2						
Cote pour ES-7 :							
ES-8 Potentiel forestier et agricole							
<i>A</i> Aucun potentiel forestier ou agricole	7						
<i>B</i> Faible potentiel forestier ou agricole	6						
<i>C</i> Potentiel forestier et agricole moyen	3-4						
<i>D</i> Bon potentiel forestier ou agricole (érablière, champs en culture)	2						
<i>E</i> Présence d'espèce rare et/ou particulière importante	0						
Cote pour ES-8 :							
ES-9 Qualité des voies d'accès en terme de revêtement de surface							
<i>A</i> Voies d'accès pavées sur l'ensemble du réseau d'accès	6						
<i>B</i> Voies d'accès pavées sur une portion du réseau d'accès	1-5						
<i>C</i> Aucune voie d'accès pavée	0						
Cote pour ES-9 :							
TOTAL POUR LES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX /73 :							

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA LOCALISATION D'UN SITE POUR							
CRITÈRES DE LOCALISATION TECHNIQUES OU FONCTIONNELS							
Critère	Cote	Site évalué					
		1-A	1-B	2	3-B	4-C	9
TF-1 Distance d'un cours d'eau récepteur							
<i>A</i> Sur le site, en bordure	10						
<i>B</i> Sur le site, centré	8						
<i>C</i> Près des limites du site et facilement accessible (< 1 km)	6-8						
<i>D</i> Près des limites du site mais difficilement accessible (< 1 km)	4-6						
<i>E</i> Loin des limites du site mais facilement accessible (> 1 km)	3-5						
<i>F</i> Loin des limites du site et difficilement accessible (> 1 km)	1-2						
<i>G</i> Aucun cours d'eau récepteur à une distance réaliste	0						
Cote pour TF-1 :							
TF-2 Qualité du cours d'eau récepteur							
<i>A</i> Fort débit et contamination en amont faible	9-10						
<i>B</i> Fort débit et contamination en amont forte	4-8						
<i>C</i> Faible débit et contamination en amont faible	3-7						
<i>D</i> Faible débit et contamination en amont forte	2						
<i>E</i> Pas de cours d'eau récepteur	0						
Cote pour TF-2 :							

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA LOCALISATION D'UN SITE POUR							
CRITÈRES DE LOCALISATION TECHNIQUES OU FONCTIONNELS							
Critère	Cote	Site évalué					
		1-A	1-B	2	3-B	4-C	9
TF-3 <i>Prise d'eau commerciale ou à usage municipale (article 11)</i>							
A <i>Aucune prise d'eau à l'intérieur du bassin versant</i>	9-10						
B <i>Distante à plus de 1 km et en amont hydraulique du site</i>	8						
C <i>Distante à moins de 1 km, en amont hydraulique du site et non-susceptible d'être contaminée</i>	4						
D <i>Distante à plus de 1 km et en aval hydraulique du site</i>	0-5						
Cote pour TF-3 :							
TF-4 <i>Nature et profondeur des dépôts meubles à l'égard des exigences d'imperméabilisation</i>							
A <i>Matériau homogène de plus de 6 m d'épaisseur en surface et de conductivité hydraulique conforme à l'article 18</i>	10						
B <i>Matériau homogène de plus de 6 m d'épaisseur à faible profondeur et de conductivité hydraulique conforme à l'article 19</i>	8						
C <i>Matériau homogène d'au moins 0,6 m d'épaisseur en surface et de conductivité hydraulique conforme à l'article 20</i>	3						
D <i>Matériau homogène de plus de 6 m d'épaisseur à grande profondeur et de conductivité hydraulique conforme à l'article 19</i>	3						
E <i>Matériau homogène d'au moins 0,6 m d'épaisseur à faible profondeur et de conductivité hydraulique conforme à l'article 20</i>	2						
F <i>Aucun matériau conforme aux exigences d'imperméabilisation</i>	0						
Cote pour TF-4 :							

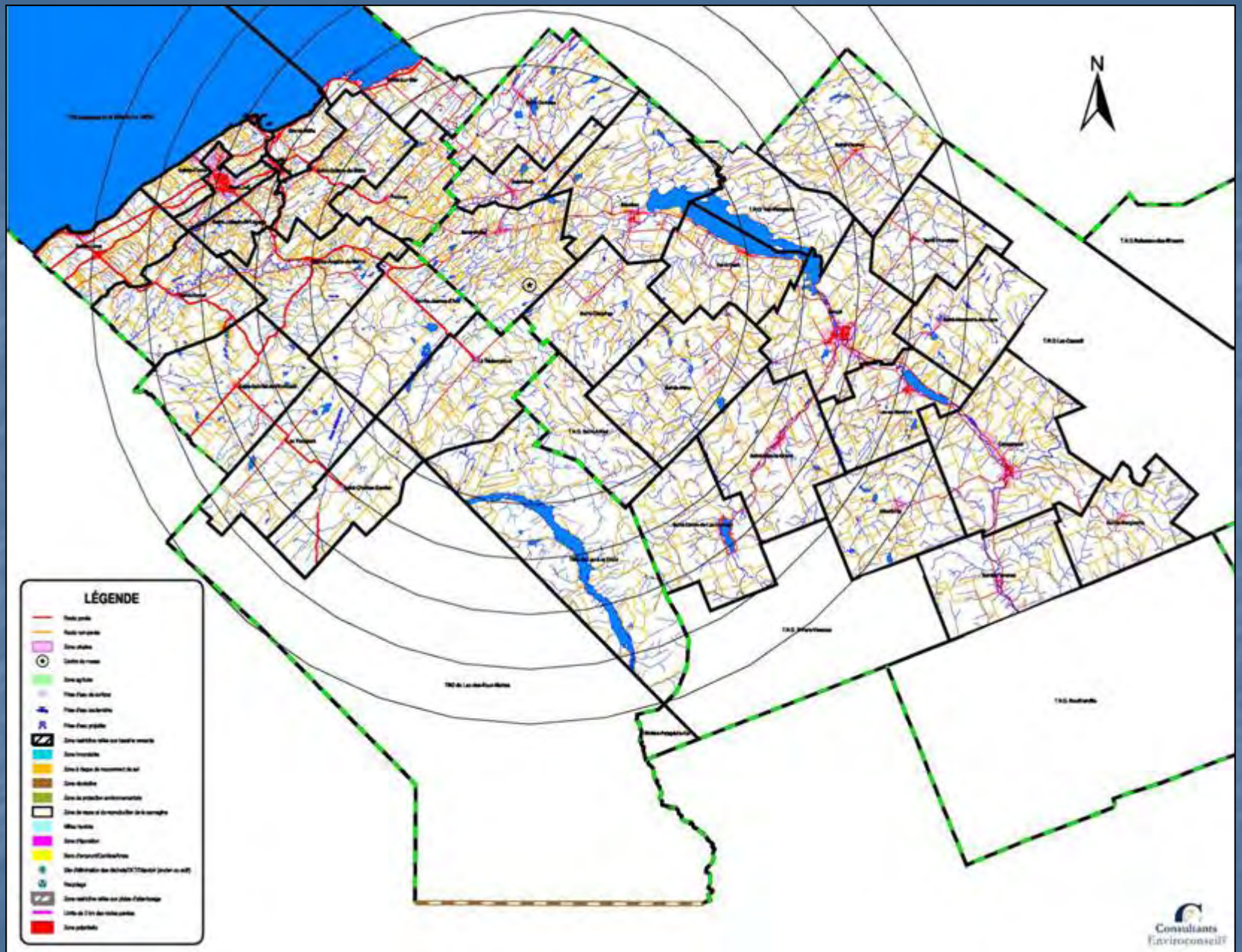
GRILLE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA LOCALISATION D'UN SITE POUR							
CRITÈRES DE LOCALISATION TECHNIQUES OU FONCTIONNELS							
Critère	Cote	Site évalué					
		1-A	1-B	2	3-B	4-C	9
TF-5 Distance de tout cours ou plan d'eau autre que le cours d'eau récepteur							
<i>A</i> Aucun cours ou plan d'eau dans une limite de 1 km du site	9						
<i>B</i> Cours ou plan d'eau entre 0 et 1 km du site	2-8						
<i>C</i> Cours ou plan d'eau sur le site en bordure	1						
<i>D</i> Cours ou plan d'eau centralisé sur le site	0						
Cote pour TF-5 :							
TF-6 Schéma d'aménagement (zonage - affectation principale)							
<i>A</i> Autre qu'agricole et affectation industrielle ou communautaire-services publics	8						
<i>B</i> Agricole	0						
Cote pour TF-6 :							
TF-7 Distance et capacité de circulation des voies d'accès							
<i>A</i> Adjacent à un réseau autoroutier (< 5 km)	7						
<i>B</i> Adjacent à un réseau national ou régional (< 5 km)	6						
<i>C</i> Éloigné d'un réseau autoroutier (sans autre réseau avant)	2-6						
<i>D</i> Adjacent à un réseau collecteur ou local (< 5 km)	5						
<i>E</i> Éloigné d'un réseau national ou régional (sans autre réseau avant)	1-4						
<i>F</i> Éloigné d'un réseau collecteur ou local	0-4						
Cote pour TF-7 :							

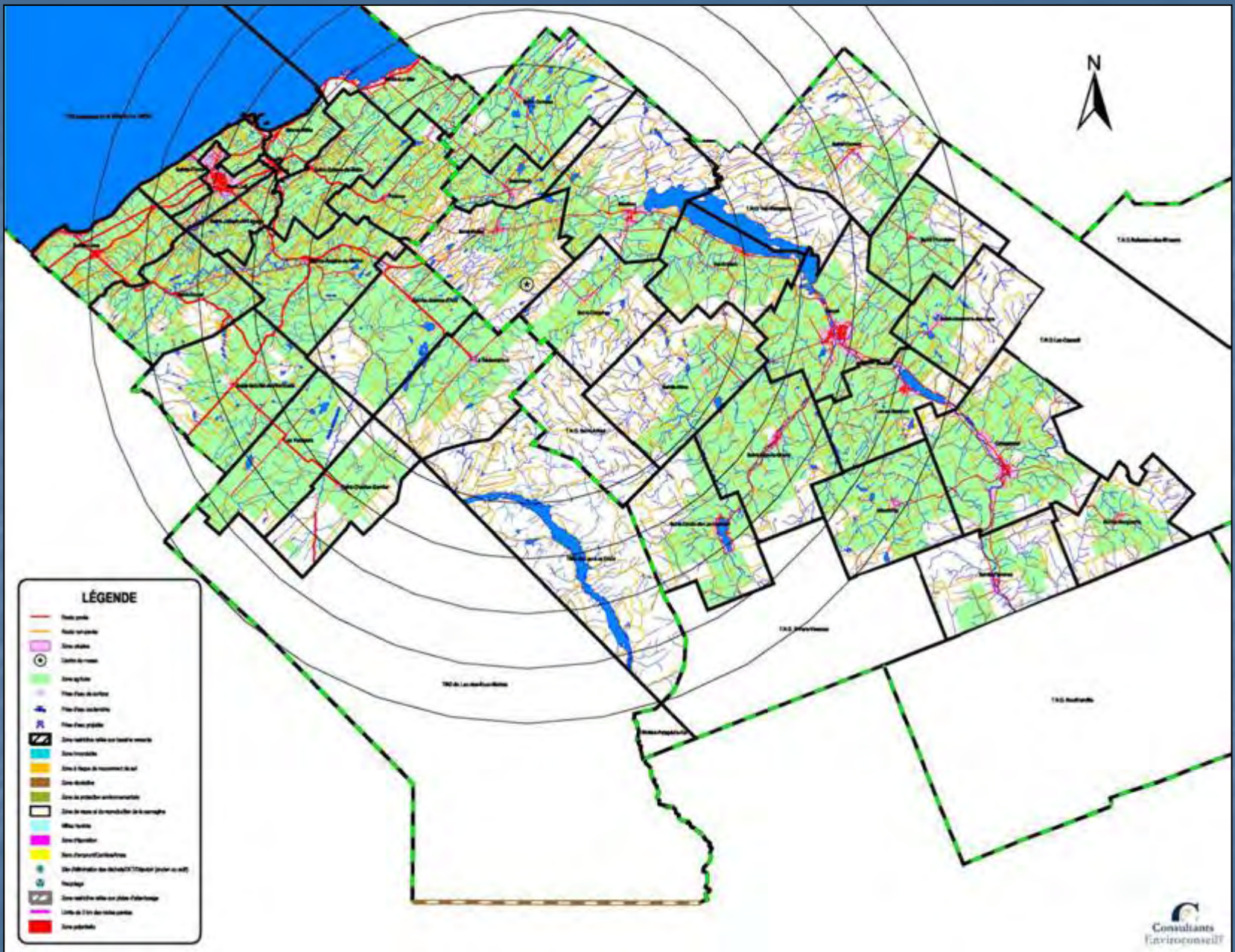
GRILLE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA LOCALISATION D'UN SITE POUR							
CRITÈRES DE LOCALISATION TECHNIQUES OU FONCTIONNELS							
Critère	Cote	Site évalué					
		1-A	1-B	2	3-B	4-C	9
TF-8 Distance par rapport à la clientèle locale							
<i>A</i> Centre de masse à moins de 5 km du site	7						
<i>B</i> Centre de masse entre 5 et 20 km du site	2-6						
<i>C</i> Centre de masse à plus de 20 km du site	0-1						
Cote pour TF-8 :							
TF-9 Superficie totale utilisable et possibilité d'expansion							
<i>A</i> Superficie minimale disponible selon le besoin et terrains avoisinants accessibles	5						
<i>B</i> Superficie minimale disponible selon le besoin et terrains avoisinants partiellement accessibles	1-4						
<i>C</i> Superficie minimale disponible et aucune possibilité d'expansion	0						
Cote pour TF-9 :							
TF-10 Matériau de recouvrement conforme (article 33)							
<i>A</i> Quantité appréciable (plus de 3 m d'épaisseur) sur l'ensemble du site	5						
<i>B</i> Faible quantité (moins de 3 m) sur l'ensemble du site	1-4						
<i>C</i> Quantité appréciable (plus de 3 m d'épaisseur) sur une partie du site	1-4						
<i>D</i> Aucun matériau conforme	0						
Cote pour TF-10 :							

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA LOCALISATION D'UN SITE POUR							
CRITÈRES DE LOCALISATION TECHNIQUES OU FONCTIONNELS							
Critère	Cote	Site évalué					
		1-A	1-B	2	3-B	4-C	9
TF-11 Topographie							
<i>A</i> Pente douce (< 10 %) et régulière	5						
<i>B</i> Pentec douces (< 10 %) et directions variées	4						
<i>C</i> Pente supérieure (> 10 %) et régulière	3						
<i>D</i> Pentec supérieures (> 10 %) et directions variées	1						
<i>E</i> Topographie accidentée, changements de pentec abruptes	0						
Cote pour TF-11 :							
TF-12 Qualité du drainage de surface							
<i>A</i> Réseau de drainage déjà établi	3						
<i>B</i> Topographie favorable à un drainage simple et efficace	1-2						
<i>C</i> Topographie complexe et défavorable au drainage de surface	0						
Cote pour TF-12 :							
TF-13 Distance du service d'alimentation électrique							
<i>A</i> Service disponible à la limite de la propriété	2						
<i>B</i> Service disponible à moins de 1 km	1						
<i>C</i> Service disponible à plus de 1 km	0						
Cote pour TF-13 :							
TF	TOTAL POUR LES CRITÈRES TECHNIQUES OU FONCTIONNELS /91 :	0	0	0	0	0	0

C) PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

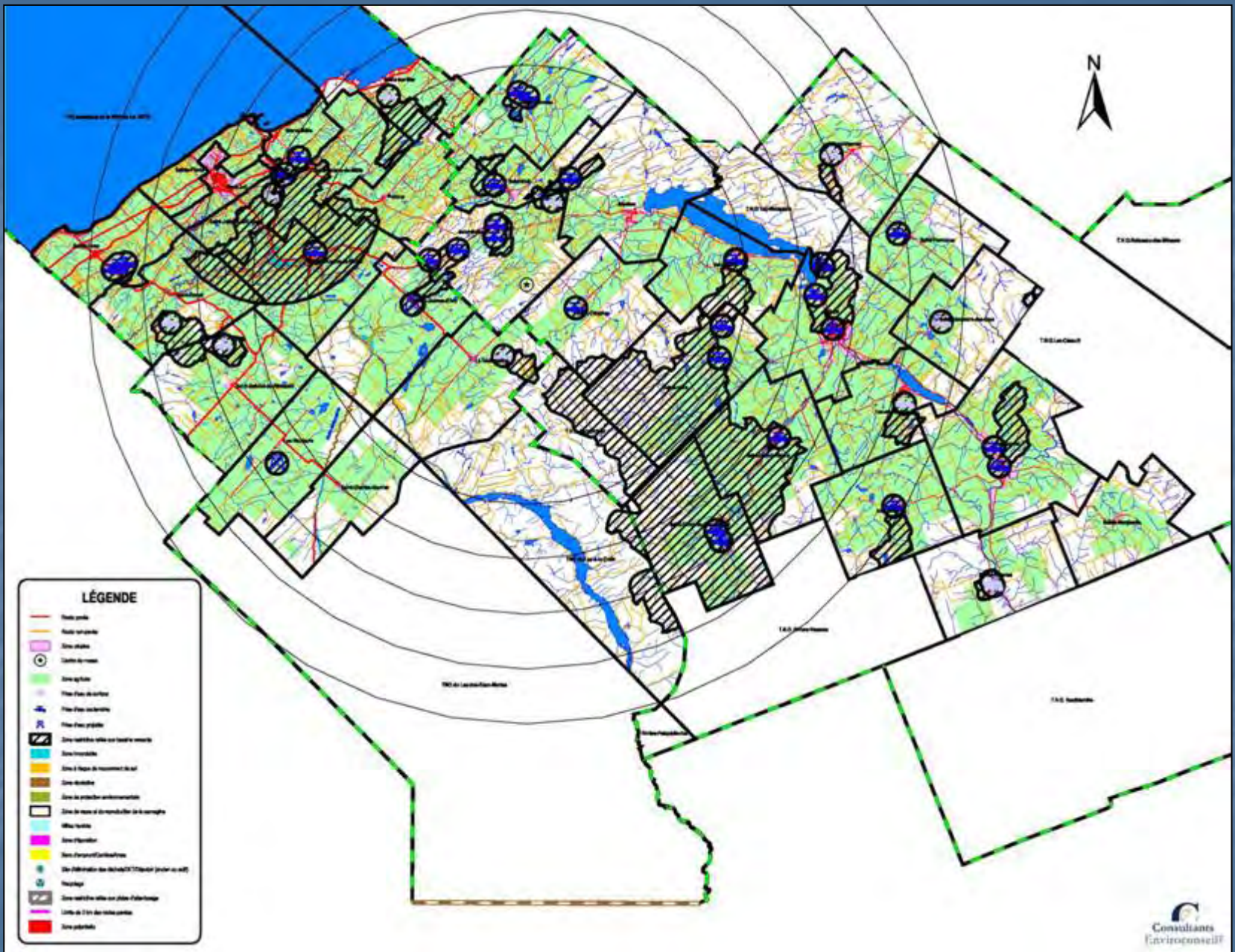
1 – ANALYSE DES COMPILATIONS CARTOGRAPHIQUES

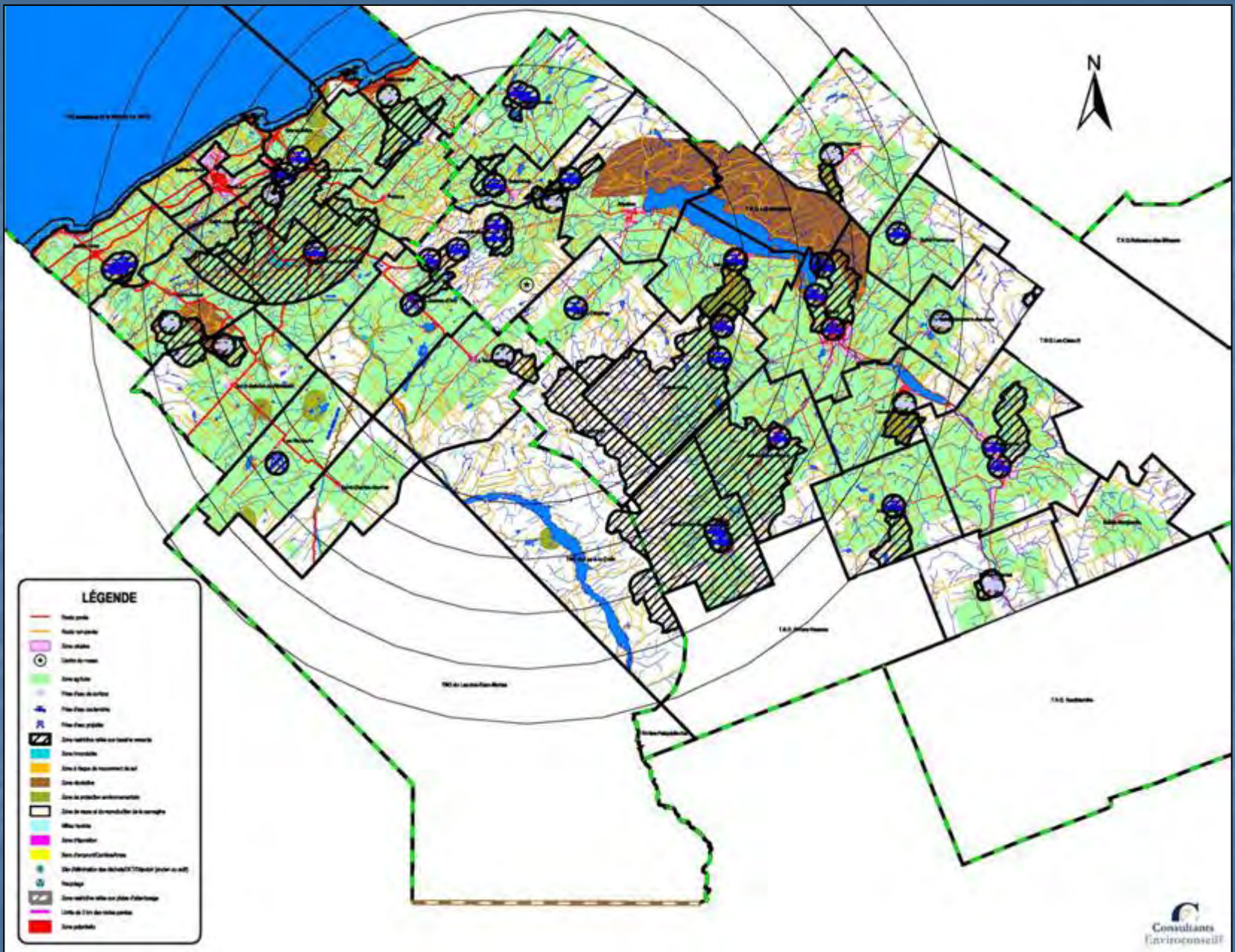




LÉGENDE

- 1. Route locale
- 2. Route provinciale
- 3. Zone planée
- 4. Centre de service
- 5. Zone agricole
- 6. Zone Parc de surface
- 7. Zone Parc de loisirs
- 8. Zone Parc public
- 9. Zone à protéger
- 10. Zone forestière
- 11. Zone à usage de logement de loi
- 12. Zone résidentielle
- 13. Zone de protection environnementale
- 14. Zone de réserve d'importance de la faune
- 15. Zone sportive
- 16. Zone récréative
- 17. Zone d'habitat des oiseaux
- 18. Zone de protection
- 19. Zone à protéger
- 20. Zone publique





C) PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Sur les 9 zones potentielles visitées:

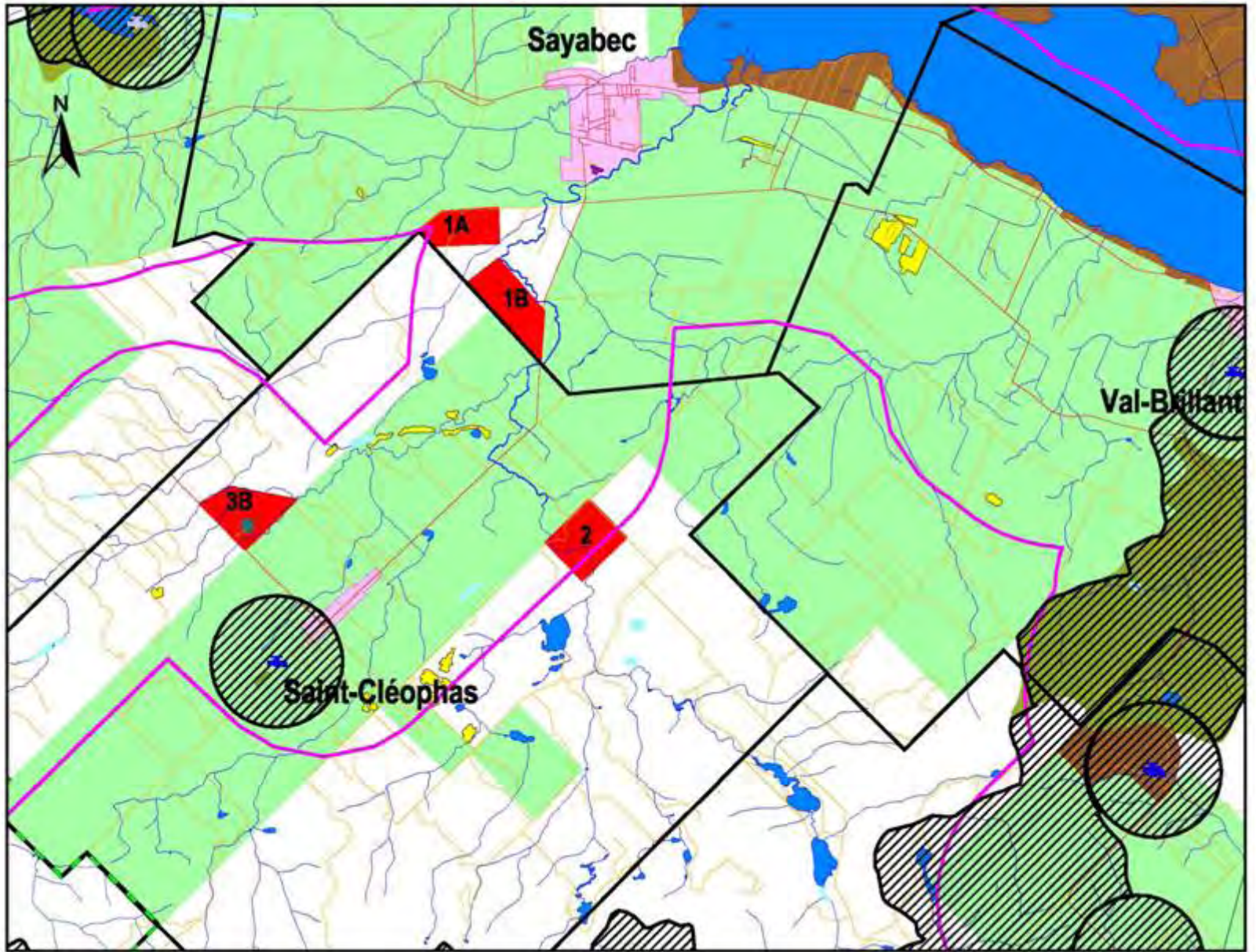
5 zones retenues et 6 sites (1-A, 1-B, 2, 3-B, 4-C et 9)

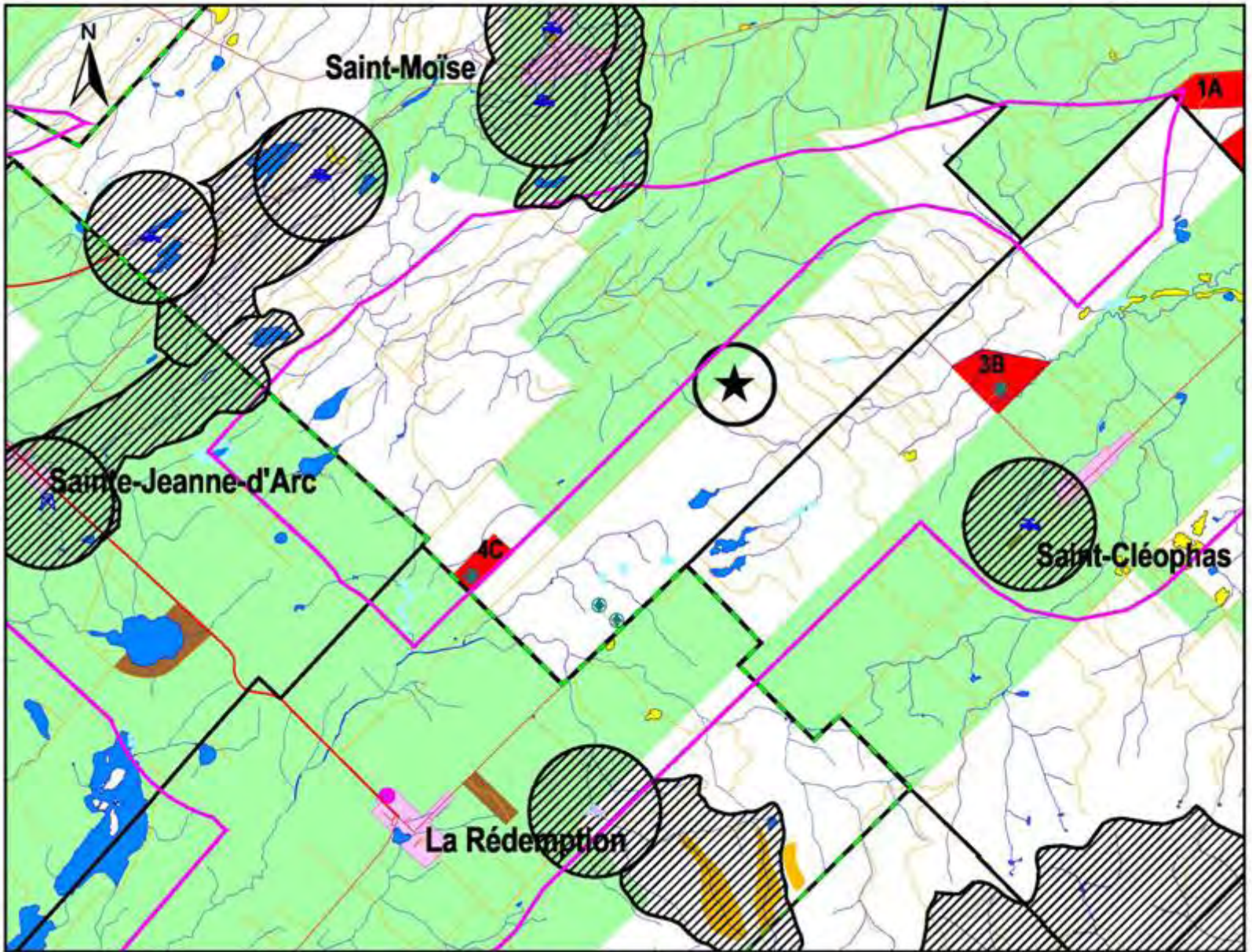
4 zones exclues :

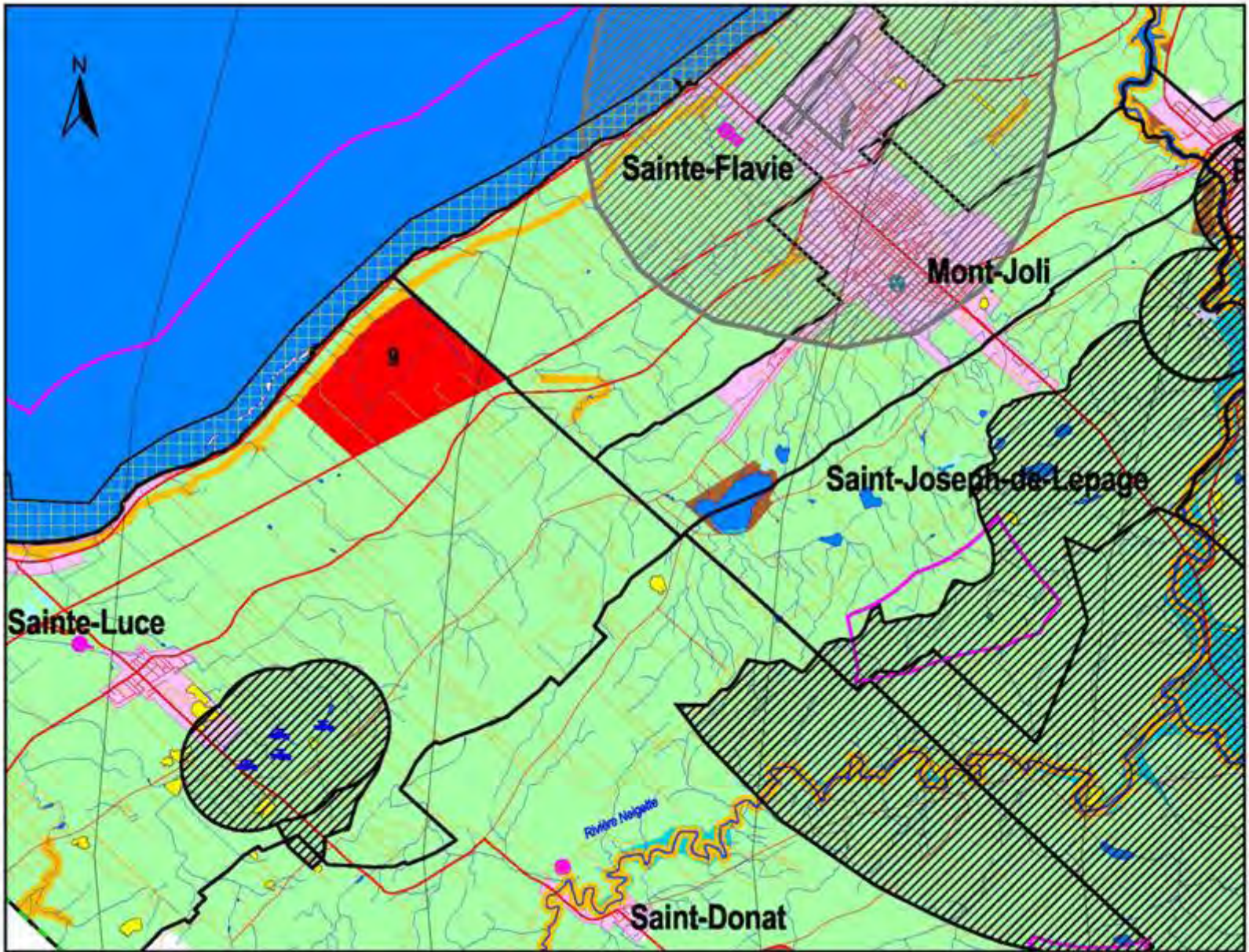
- ✓ Zone 5 : Proximité du rayon de 1 km de la prise d'eau de St-Moise
- ✓ Zone 6 (A/B) : Proximité de Ste-Jeanne-d'Arc (isolation visuelle et physique), drainage de surface et présence de roc affleurant
- ✓ Zone 7 : Proximité de St-Moise (isolation visuelle et physique), présence de roc affleurant et près du site de Padoue
- ✓ Zone 8 : Voie d'accès qui traverse des propriétés privées, présence de roc affleurant

C) PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

2- PRÉSENTATION DES ZONES (5) SÉLECTIONNÉES



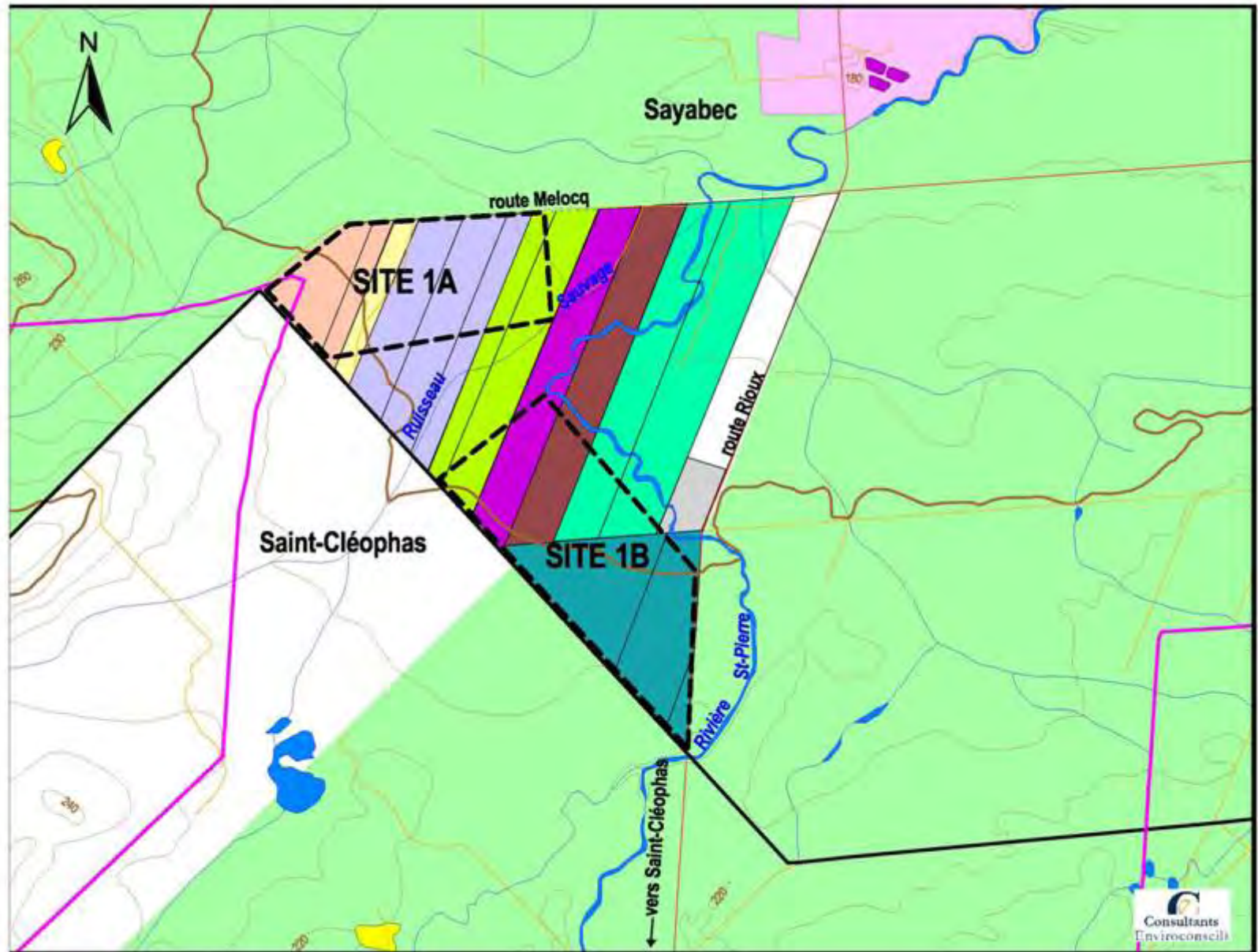




C) PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

3- PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES ZONES SÉLECTIONNÉES

Site 1-A / 1-B à Sayabec



Description du site 1-A:

- ✓ Cours d'eau à proximité du site et ayant un bon débit (Rivière St-Pierre)
- ✓ Accumulation d'eau en surface à certains endroits
- ✓ Nappe d'eau possiblement à faible profondeur (présence d'épinettes morts)
- ✓ Topographie constante et relativement favorable ($\pm 2\%$)
- ✓ Exploitation forestière (coupe de bois)
- ✓ Présence de quelques résidences à proximité du site
- ✓ Bon isolement visuel (très boisé)
- ✓ Facilement accessible par les routes (bon état)
- ✓ Près de Sayabec









Description du site 1-B:

- ✓ Cours d'eau longeant le site et ayant un bon débit (Rivière St-Pierre)
- ✓ Accumulation d'eau en surface à certains endroits
- ✓ Nappe d'eau possiblement à faible profondeur (présence de cèdres)
- ✓ Topographie constante et relativement favorable ($\pm 2\%$)
- ✓ Facilement accessible par les routes (bon état)
- ✓ Bon isolement visuel (très boisé)
- ✓ Près de Sayabec

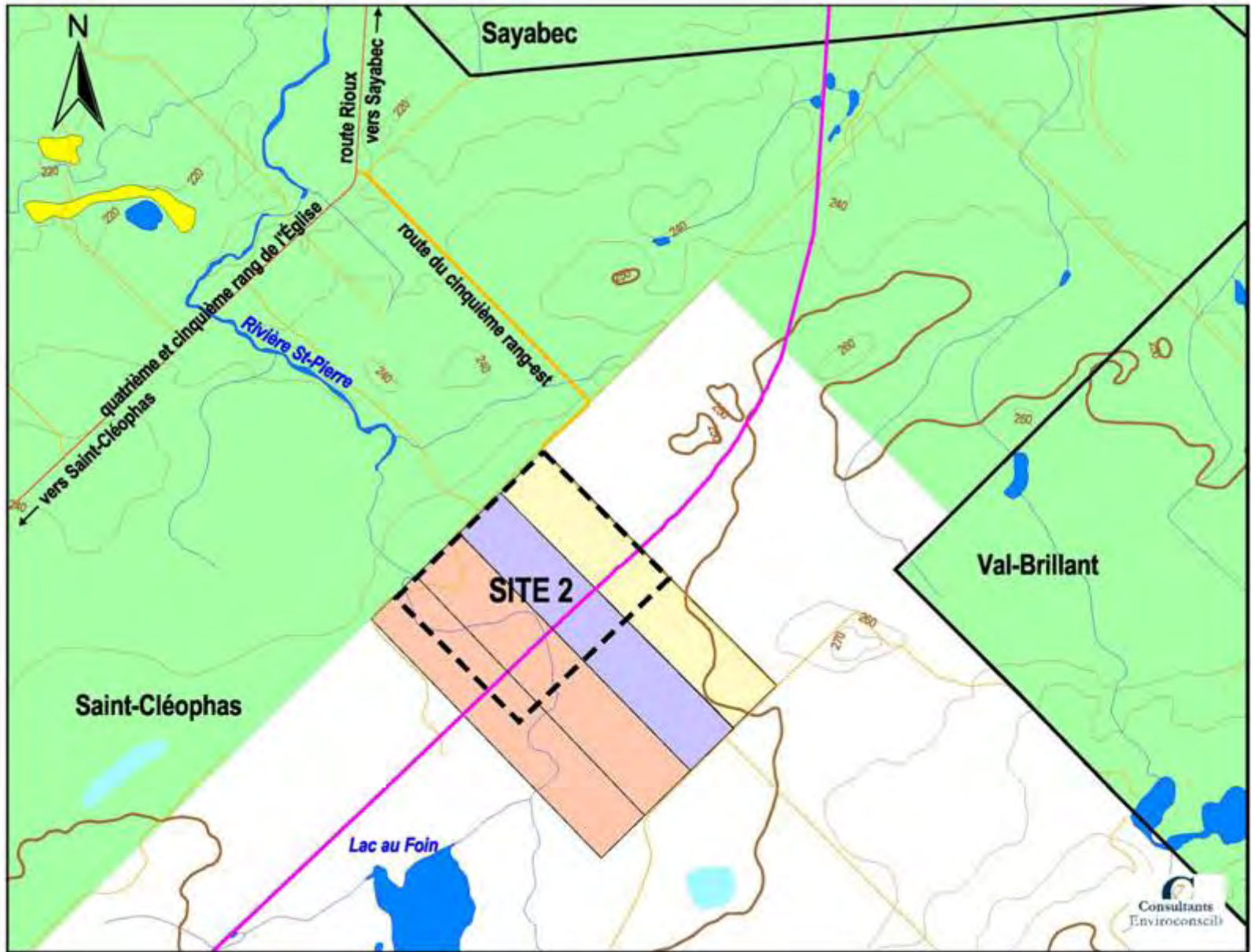








Site 2 à St-Cléophas



Description du site 2:

- ✓ Cours d'eau à proximité du site et ayant un bon débit (Rivière St-Pierre)
- ✓ Topographie constante et relativement favorable ($\pm 2\%$)
- ✓ Exploitation forestière (coupe de bois)
- ✓ Présence de champs le long des voies d'accès
- ✓ Isolement visuel acceptable (partiellement boisé)
- ✓ Site relativement éloigné (route non-pavée)







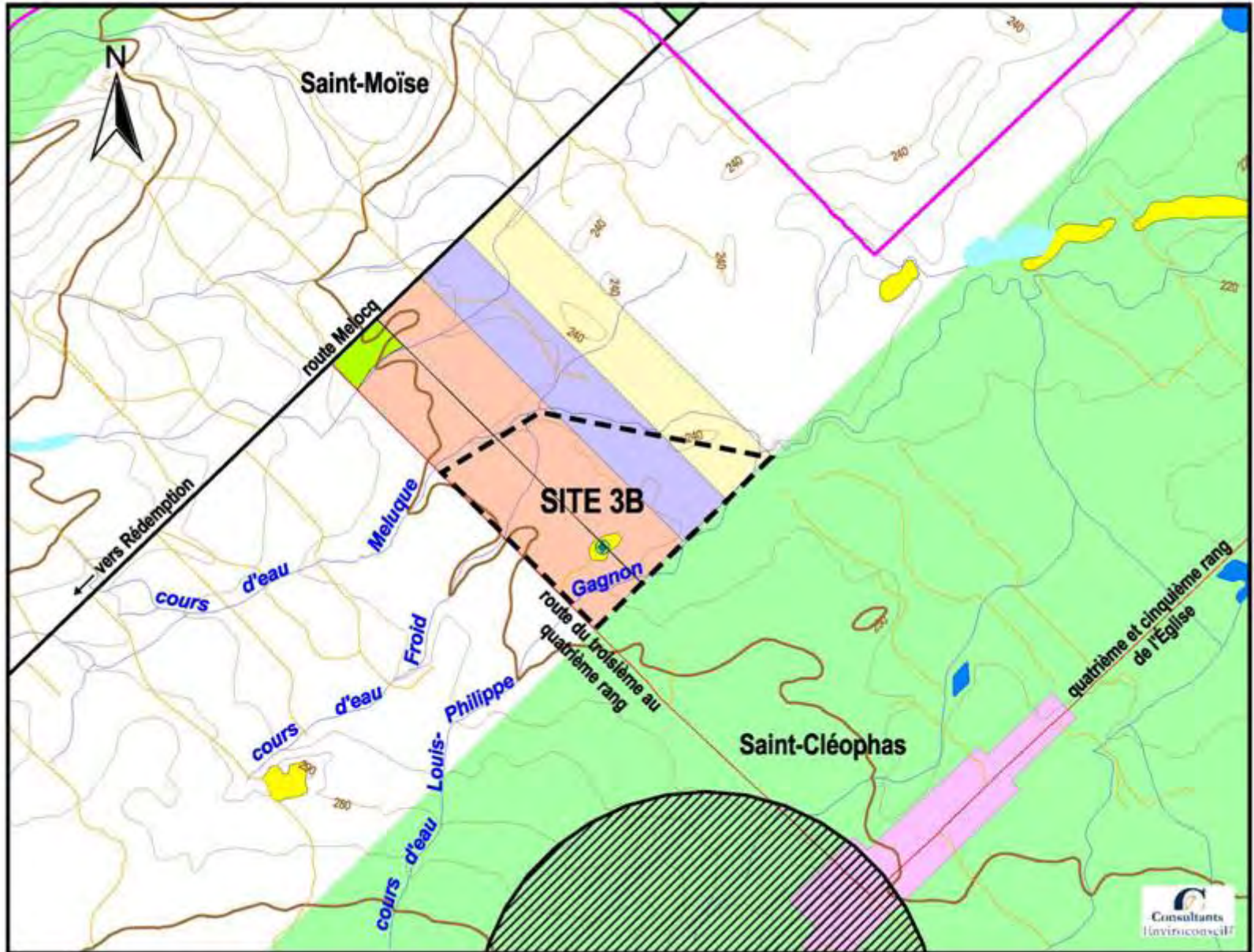








Site 3-B dans St-Cléophas



Description du site 3-B:

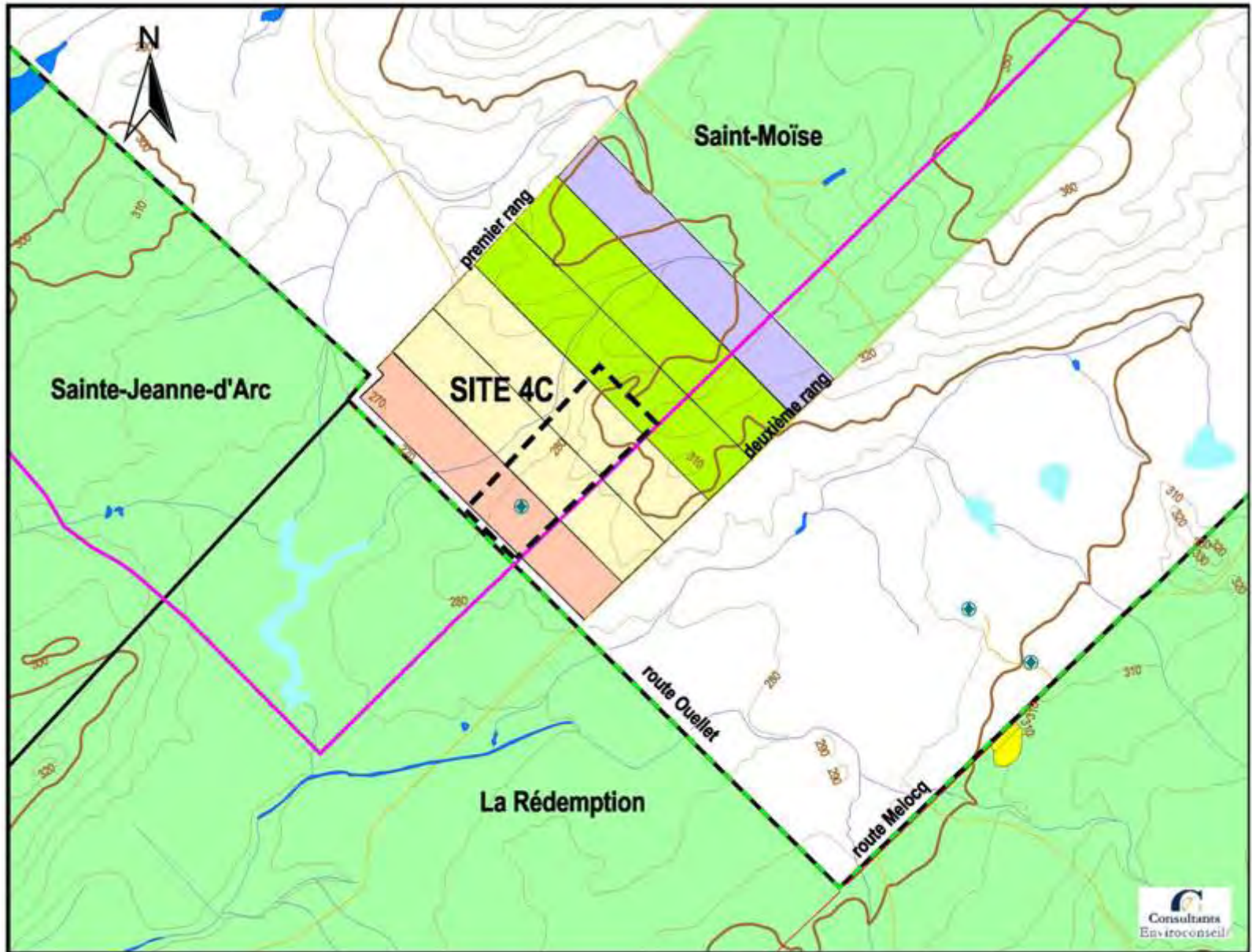
- ✓ Cours d'eau à proximité du site et ayant un débit moyen (Cours d'eau Meluque)
- ✓ Topographie constante et relativement favorable ($\pm 2\%$)
- ✓ Superficie suffisante mais limitant l'expansion
- ✓ Isolement visuel faible par endroit (un secteur déboisé près de la route)
- ✓ Facilement accessible par les routes (bon état mais une portion non-pavée)
- ✓ Bonne épaisseur de dépôts meubles
- ✓ Dépôt en tranchée de St-Cléophas







Site 4-C à St-Moïse



Description du site 4-C:

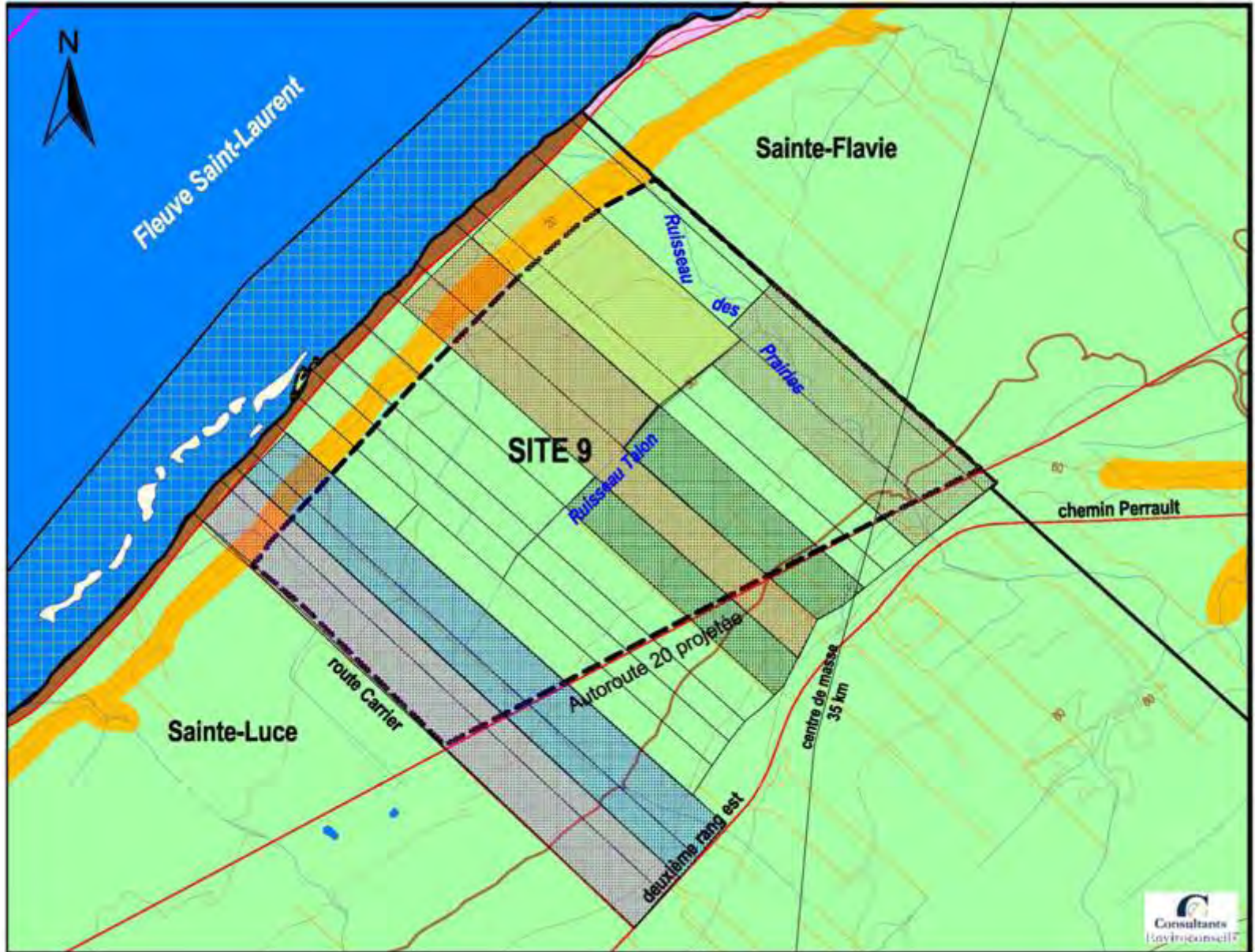
- ✓ Cours d'eau à proximité du site et ayant un faible débit
- ✓ Topographie irrégulière et relativement favorable (± 2 à 7%)
- ✓ Très bon isolement visuel
- ✓ Site éloigné des routes principales (bon état mais non-pavée)
- ✓ Dépôt en tranchée de St-Moise







Site 9 à Ste-Luce



Description du site 9:

- ✓ **Situé en zone agricole**
- ✓ **Cours d'eau récepteur correspondant au Fleuve St-Laurent (accès difficile)**
- ✓ **Topographie constante et relativement favorable ($\pm 2\%$)**
- ✓ **Isolement visuel faible et mesures d'atténuation difficile à mettre en place**
- ✓ **Situé dans un secteur < important > à proximité de la 20**
- ✓ **Accès facile**
- ✓ **Présence d'activité agricole intense**
- ✓ **Présence possible d'argile pouvant réduire les coûts d'aménagement**









GRILLE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA LOCALISATION D'UN SITE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN LET							
CRITÈRES DE LOCALISATION ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX							
Critère	Cote	Site évalué					
		1-A	1-B	2	3-B	4-C	9
ES-1 Occupation du territoire le long des voies d'accès							
<i>A</i> Peu dense et usage industriel	9-10						
<i>B</i> Dense et usage industriel	7-8						
<i>C</i> Peu dense et usages commercial ou habitation ou communautaire	3-6	X	X	X	X	X	
<i>D</i> Dense et usages commercial ou habitation ou communautaire	0-2						x
Cote pour ES-1 :		6	6	6	5	6	2
ES-2 Usage du cours d'eau récepteur							
<i>A</i> Aucun usage récréatif ou commercial	9-10				X	X	
<i>B</i> Faible à moyen usage récréatif ou commercial non-structuré	5-8	X	X	X			X
<i>C</i> Faible à moyen usage récréatif ou commercial structuré	1-4						
<i>D</i> Fort usage récréatif ou commercial	0						
Cote pour ES-2 :		8	8	8	9	9	7
ES-3 Usages des cours ou plan d'eau autres que le cours d'eau récepteur							
<i>A</i> Aucun usage récréatif ou commercial	8	X	X	X	X	X	X
<i>B</i> Faible à moyen usage récréatif ou commercial non-structuré	4-5						
<i>C</i> Faible à moyen usage récréatif ou commercial structuré	1-3						
<i>D</i> Fort usage récréatif ou commercial	0						
Cote pour ES-3 :		8	8	8	8	8	8

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA LOCALISATION D'UN SITE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN LET

CRITÈRES DE LOCALISATION ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Critère	Cote	Site évalué					
		1-A	1-B	2	3-B	4-C	9
ES-4 Isolation visuelle du site							
<i>A Site bien isolé naturellement (arbres matures) ne nécessitant pas de mesures d'atténuation</i>	8	X	X			X	
<i>B Site isolé visuellement mais nécessitant des mesures d'atténuation mineures</i>	4-7			X	X		
<i>C Site mal isolé nécessitant des mesures d'atténuation importantes</i>	0-3						X
Cote pour ES-4 :		8	8	7	6	8	2
ES-5 Potentiel récréotouristique							
<i>A Aucun potentiel récréotouristique</i>	8					X	
<i>B Faible à moyen potentiel (activités non-structurées)</i>	4-7	X	X	X	X		
<i>C Faible à moyen potentiel (activités structurées)</i>	1-3						X
<i>D Potentiel récréotouristique majeur</i>	0						
Cote pour ES-5 :		5	5	4	7	8	3
ES-6 Distance de la résidence permanente la plus proche							
<i>A Supérieure à 2 km de la limite du site</i>	8						
<i>B Entre 1 et 2 km de la limite du site</i>	3-7			X	X		
<i>C Entre 0 et 1 km de la limite du site</i>	0-2	X	X			X	X
Cote pour ES-6 :		0	1	5	4	1	1

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA LOCALISATION D'UN SITE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN LET							
CRITÈRES DE LOCALISATION ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX							
Critère	Cote	Site évalué					
		1-A	1-B	2	3-B	4-C	9
ES-7 Distance de l'agglomération la plus proche							
<i>A</i> Supérieure à 5 km de la limite du site	8						
<i>B</i> Entre 2 et 5 km de la limite du site	6-7			X		X	
<i>C</i> Entre 1 et 2 km de la limite du site	3-5	X	X		X		X
<i>D</i> Entre 0 et 1 km de la limite du site	0-2						
Cote pour ES-7 :		3	4	6	4	6	3
ES-8 Potentiel forestier et agricole							
<i>A</i> Aucun potentiel forestier ou agricole	7						
<i>B</i> Faible potentiel forestier ou agricole	6				X	X	
<i>C</i> Potentiel forestier et agricole moyen	3-4	X	X	X			
<i>D</i> Bon potentiel forestier ou agricole (érable, champs en culture)	2						X
<i>E</i> Présence d'espèce rare et/ou particulière importante	0						
Cote pour ES-8 :		4	4	3	6	6	2
ES-9 Qualité des voies d'accès en terme de revêtement de surface							
<i>A</i> Voies d'accès pavées sur l'ensemble du réseau d'accès	6						
<i>B</i> Voies d'accès pavées sur une portion du réseau d'accès	1-5	X	X	X	X	X	X
<i>C</i> Aucune voie d'accès pavée	0						
Cote pour ES-9 :		5	6	4	3	3	5
ES	TOTAL POUR LES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX / 73 :	47	50	51	52	55	33

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA LOCALISATION D'UN SITE POUR							
CRITÈRES DE LOCALISATION TECHNIQUES OU FONCTIONNELS							
Critère	Cote	Site évalué					
		1-A	1-B	2	3-B	4-C	9
TF-1 Distance d'un cours d'eau récepteur							
<i>A</i> Sur le site, en bordure	10		X		X		
<i>B</i> Sur le site, centré	8						
<i>C</i> Près des limites du site et facilement accessible (< 1 km)	6-8	X		X		X	
<i>D</i> Près des limites du site mais difficilement accessible (< 1 km)	4-6						
<i>E</i> Loin des limites du site mais facilement accessible (> 1 km)	3-5						
<i>F</i> Loin des limites du site et difficilement accessible (> 1 km)	1-2						X
<i>G</i> Aucun cours d'eau récepteur à une distance réaliste	0						
Cote pour TF-1 :		8	10	8	10	6	2
TF-2 Qualité du cours d'eau récepteur							
<i>A</i> Fort débit et contamination en amont faible	9-10		X	X			X
<i>B</i> Fort débit et contamination en amont forte	4-8						
<i>C</i> Faible débit et contamination en amont faible	3-7	X			X	X	
<i>D</i> Faible débit et contamination en amont forte	2						
<i>E</i> Pas de cours d'eau récepteur	0						
Cote pour TF-2 :		7	9	9	6	4	10

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA LOCALISATION D'UN SITE POUR							
CRITÈRES DE LOCALISATION TECHNIQUES OU FONCTIONNELS							
Critère	Cote	Site évalué					
		1-A	1-B	2	3-B	4-C	9
TF-3 Prise d'eau commerciale ou à usage municipale (article 11)							
A Aucune prise d'eau à l'intérieur du bassin versant	9-10						X
B Distante à plus de 1 km et en amont hydraulique du site	8						
C Distante à moins de 1 km, en amont hydraulique du site et non-susceptible d'être contaminée	4						
D Distante à plus de 1 km et en aval hydraulique du site	0-5	X	X	X	X	X	
Cote pour TF-3 :		4	4	5	5	5	10
TF-4 Nature et profondeur des dépôts meubles à l'égard des exigences d'imperméabilisation							
A Matériau homogène de plus de 6 m d'épaisseur en surface et de conductivité hydraulique conforme à l'article 18	10						
B Matériau homogène de plus de 6 m d'épaisseur à faible profondeur et de conductivité hydraulique conforme à l'article 19	8						
C Matériau homogène d'au moins 0,6 m d'épaisseur en surface et de conductivité hydraulique conforme à l'article 20	3						X
D Matériau homogène de plus de 6 m d'épaisseur à grande profondeur et de conductivité hydraulique conforme à l'article 19	3						
E Matériau homogène d'au moins 0,6 m d'épaisseur à faible profondeur et de conductivité hydraulique conforme à l'article 20	2						
F Aucun matériau conforme aux exigences d'imperméabilisation	0	X	X	X	X	X	
Cote pour TF-4 :		0	0	0	0	0	3

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA LOCALISATION D'UN SITE POUR							
CRITÈRES DE LOCALISATION TECHNIQUES OU FONCTIONNELS							
Critère	Cote	Site évalué					
		1-A	1-B	2	3-B	4-C	9
TF-5 Distance de tout cours ou plan d'eau autre que le cours d'eau récepteur							
<i>A</i> Aucun cours ou plan d'eau dans une limite de 1 km du site	9						
<i>B</i> Cours ou plan d'eau entre 0 et 1 km du site	2-8	X	X	X	X	X	X
<i>C</i> Cours ou plan d'eau sur le site en bordure	1						
<i>D</i> Cours ou plan d'eau centralisé sur le site	0						
Cote pour TF-5 :		2	3	7	8	5	7
TF-6 Schéma d'aménagement (zonage - affectation principale)							
<i>A</i> Autre qu'agricole et affectation industrielle ou communautaire-services publics	8	X	X	X	X	X	
<i>B</i> Agricole	0						X
Cote pour TF-6 :		8	8	8	8	8	0
TF-7 Distance et capacité de circulation des voies d'accès							
<i>A</i> Adjacent à un réseau autoroutier (< 5 km)	7						X
<i>B</i> Adjacent à un réseau national ou régional (< 5 km)	6	X	X				
<i>C</i> Éloigné d'un réseau autoroutier (sans autre réseau avant)	2-6						
<i>D</i> Adjacent à un réseau collecteur ou local (< 5 km)	5						
<i>E</i> Éloigné d'un réseau national ou régional (sans autre réseau avant)	1-4						
<i>F</i> Éloigné d'un réseau collecteur ou local	0-4			X	X	X	
Cote pour TF-7 :		6	6	4	3	2	7

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA LOCALISATION D'UN SITE POUR							
CRITÈRES DE LOCALISATION TECHNIQUES OU FONCTIONNELS							
Critère	Cote	Site évalué					
		1-A	1-B	2	3-B	4-C	9
TF-8 Distance par rapport à la clientèle locale							
<i>A</i> Centre de masse à moins de 5 km du site	7						
<i>B</i> Centre de masse entre 5 et 20 km du site	2-6	X	X	X	X	X	
<i>C</i> Centre de masse à plus de 20 km du site	0-1						X
Cote pour TF-8 :		3	3	3	7	6	1
TF-9 Superficie totale utilisable et possibilité d'expansion							
<i>A</i> Superficie minimale disponible selon le besoin et terrains avoisinants accessibles	5		X				
<i>B</i> Superficie minimale disponible selon le besoin et terrains avoisinants partiellement accessibles	1-4	X		X	X	X	X
<i>C</i> Superficie minimale disponible et aucune possibilité d'expansion	0						
Cote pour TF-9 :		4	5	3	2	4	2
TF-10 Matériau de recouvrement conforme (article 33)							
<i>A</i> Quantité appréciable (plus de 3 m d'épaisseur) sur l'ensemble du site	5						
<i>B</i> Faible quantité (moins de 3 m) sur l'ensemble du site	1-4	X	X	X	X	X	X
<i>C</i> Quantité appréciable (plus de 3 m d'épaisseur) sur une partie du site	1-4						
<i>D</i> Aucun matériau conforme	0						
Cote pour TF-10 :		1	1	2	4	2	1

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA LOCALISATION D'UN SITE POUR							
CRITÈRES DE LOCALISATION TECHNIQUES OU FONCTIONNELS							
Critère	Cote	Site évalué					
		1-A	1-B	2	3-B	4-C	9
TF-11 Topographie							
<i>A</i> Pente douce (< 10 %) et régulière	5	X	X	X	X		X
<i>B</i> Pentés douces (< 10 %) et directions variées	4					X	
<i>C</i> Pente supérieure (> 10 %) et régulière	3						
<i>D</i> Pentés supérieures (> 10 %) et directions variées	1						
<i>E</i> Topographie accidentée, changements de pentes abruptes	0						
Cote pour TF-11 :		5	5	5	5	4	5
TF-12 Qualité du drainage de surface							
<i>A</i> Réseau de drainage déjà établi	3						
<i>B</i> Topographie favorable à un drainage simple et efficace	1-2	X	X	X	X	X	X
<i>C</i> Topographie complexe et défavorable au drainage de surface	0						
Cote pour TF-12 :		2	2	2	2	1	1
TF-13 Distance du service d'alimentation électrique							
<i>A</i> Service disponible à la limite de la propriété	2	X	X		X		
<i>B</i> Service disponible à moins de 1 km	1						X
<i>C</i> Service disponible à plus de 1 km	0			X		X	
Cote pour TF-13 :		2	2	0	2	0	1
TF	TOTAL POUR LES CRITÈRES TECHNIQUES OU FONCTIONNELS /91 :	52	58	56	62	47	50

Résultats finaux de l'analyse multicritère

SITES	Critères environnementaux et sociaux		Critères techniques et fonctionnels		Résultats finaux	
	Sous-total	%	Sous-total	%	total	%
1-A	47,0	64,4	52,0	57,1	99,0	60,4
1-B	50,0	68,5	58,0	63,7	108,0	65,9
2	51,0	69,9	56,0	61,5	107,0	65,2
3-B	52,0	71,2	62,0	68,1	114,0	69,5
4-C	55,0	75,3	47,0	51,6	102,0	62,2
9	33,0	45,2	50,0	54,9	83,0	50,6

D) CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

5 zones potentielles dont 1 en zone verte

- ✓ Analyse indique que d'un point de vue acceptabilité sociale le site en zone verte risque d'être difficile à faire accepter (probablement à juste titre)
- ✓ En contre partie et sans négliger le fait qu'un site n'est jamais à la base "reçu" à bras ouvert, la possibilité de faire accepter des LET aux sites 1B, 2, 3B, 4C est nettement meilleure
- ✓ Il faut bien se rappeler que l'expérience des dernières années au Québec, avec la procédure des études d'impact, est clair à l'effet que la problématique se situe au niveau de l'acceptabilité sociale et non pas d'un point de vue technique (toujours une solution technique possible avec un coût qui y est associé le cas échéant)

D) CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

- ✓ De plus en présence de sites potentiels en zone blanche la modification du zonage agricole d'un site est beaucoup plus incertaines (article de la CPTAQ)
- ✓ La conséquence d'un refus à la CPTAQ serait significative (délai, coûts et options de disposition dans l'intérim)
- ✓ D'un point de vue technique le site 9 pourrait représenter un avantage en terme de coût de revient

Conclusion 1: Malgré le fait que le site 9 puisse représenter des avantages économiques en terme d'aménagement (et non de transport) ce site devrait être rejeté

D) CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

- ✓ Parmi les autres sites, le site no 3B à St-Cléophas possèdent les meilleures caractéristiques globales pour être autorisé à y aménager un LET
- ✓ Ce site possède à priori de bonnes caractéristiques techniques et ses lacunes en terme d'isolation visuelle peuvent facilement s'adaptés

Conclusion 2: Le site 3B devrait être favorisé dans l'optique ou les MRC vont de l'avant avec leur projet

D) CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Recommandation 1: Confirmer rapidement la nature et la présence des dépôts meubles du site 3B

Recommandation 2: Si le projet va de l'avant, planifier rapidement une stratégie et un plan de communication du projet

Recommandation 3: Démarrer dans les meilleurs délais l'étude d'impact du projet étant donné les délais et la vie utile du site actuel